



## Avis public du scrutin

VILLE DE SHANNON

Date du scrutin 7 novembre 2021

Par cet avis public, Me SYLVAIN DÉRY, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

Poste de mairesse ou de maire

- François-Michel Hardy, 327, chemin de Dublin, Shannon (Démocratie Shannon)
- Sarah Perreault, 299, boul. Jacques-Cartier, Shannon

Poste de conseillère ou de conseiller – District no 1

- Martin Comeau, 380, chemin de Wexford, Shannon
- Francine Girard, 44, rue Mountain View, Shannon (Démocratie Shannon)

Poste de conseillère ou de conseiller – District no 2

- Ysabel Lafrance, 224, chemin de Gosford, Shannon
- Cyr Ouellet, 15, rue Hillside, Shannon (Démocratie Shannon)

Poste de conseillère ou de conseiller – District no 3

- Samuel Brault Lepitre, 103, rue de Calais, Shannon (Démocratie Shannon)
- Sophie Perreault, 104, rue des Franciscains, Shannon

Poste de conseillère – District no 4

- Lynn Chiasson, 24, rue Juneau, Shannon (Démocratie Shannon)

Poste de conseillers – District no 5

- Saül Branco, 28, rue Elm, Shannon (Démocratie Shannon)
- Stéphane Hamel, 351 A, chemin de Wexford, Shannon

Poste de conseillère ou de conseiller – District no 6

- Caroline Duplain, 424, chemin de Wexford, Shannon (Démocratie Shannon)
- Mario Lemire, 202, chemin de Dublin, Shannon

SMC-41 (21-06)

*Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 171*

*Règlement sur le vote par correspondance, art. 6*

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote suivant :

**École Alexander-Wolff** située au 17, rue Roy à Shannon

**Entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates suivantes :

**Jour du scrutin : Dimanche 7 novembre 2021**

**Jour de vote par anticipation : Dimanche 31 octobre 2021**

4. Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote.
5. Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote.
6. Si vous êtes exceptionnellement inscrite ou inscrit au vote par correspondance:
  - Le président d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 5 novembre à 16 h 30;
  - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.
7. Vous pouvez joindre le président d'élection ou son adjointe à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Adresse : 50, rue Saint-Patrick  
Téléphone : 418-844-3778

DONNÉ À SHANNON LE 6 OCTOBRE 2021

**Signature**



---

Sylvain Déry, avocat, MBA, doctorant, OMA  
Président d'élection